

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 3 mai 2023 -

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 55 titulaires

### Nombre de membres votants :

35

↳ Nombre de membres présents :

32

↳ Nombre de membres ayant donné procuration :

3

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 3 mai à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG  
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM  
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM  
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLSHEIM  
M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM  
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH  
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL  
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM

⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE  
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE  
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU

⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM  
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT  
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM  
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM  
M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM

REÇU le  
**10 MAI 2023**  
À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT  
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL

**MEMBRES REPRESENTES :**

Mme Marie-Reine FISCHER, ayant donné procuration à M. Pierre THIELEN  
M. Guy SCHMITT, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE  
M. Pierre GEIST, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

**ASSISTAIENT EN OUTRE :**

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR  
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCoT  
M. Thierry HOFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public  
M. Guillaume PICHOT CORDE, Chargé de mission pour la mise en œuvre d'un observatoire du SCOT Bruche Mossig  
M. Antoine MONTENON, Coordinateur de la démarche Climat Air Energie

**EXCUSES :**

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM  
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est  
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF  
M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM  
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG  
M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM  
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES  
M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN  
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE

---

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE- PARTENARIAT ECO DEFI**

---

N° 2023-209-PETR

**EXPOSE**

Le Pass durable est un axe stratégique de l'offre « AMBITION D'ENTREPRENDRE ARTISANAT GRAND EST ». Cette démarche innovante et originale dans le réseau des Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) a pour but de proposer aux entreprises artisanales un accompagnement concret et ciblé en matière de développement durable, pour faire de la transition écologique un levier de compétitivité.

En 2021, la CMA a proposé au PETR un partenariat pour développer l'accompagnement auprès des entreprises du territoire Bruche Mossig afin de favoriser leur transition écologique par la mise en œuvre du Pass durable Eco Défi. Ce partenariat a été approuvé par délibération n° 2021-104 du Comité Syndical réuni le 12 mai 2021. Il a été formalisé dans le cadre d'une convention sur une durée d'un an prévoyant une contribution financière du PETR à l'opération à hauteur de 4000 euros pour un accompagnement gratuit des entreprises bénéficiaires afin de :

- Les aider à prendre en compte l'impact environnemental dans la gestion de leur activité et leur relation client.
- Les aider à réduire leur consommation d'eau et d'énergie, les déchets liés à leur activité et optimiser leurs charges.

Les modalités d'intervention étaient prévues comme suit :

- Entretien-information en entreprise avec le conseiller Développement Durable de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.
- Accompagnement et conseils individuels pour mettre en place les actions.
- Remise du label Éco-défis lors de la cérémonie de remise des prix.
- Promotion individuelle et collective des labellisés.

Le bilan de cette opération établi fin 2022 témoigne de 70 entreprises contactées, 11 entreprises visitées et 10 entreprises labellisées. Ces dernières pour obtenir le label ont dû réaliser au moins 4 défis relevant au minimum de 2 thématiques différentes (déchets, énergie, éco-produits, eau et fluides, transport, sensibilisation). Au total, 49 défis ont été réalisés.

---

**DECISION**

**LE COMITE SYNDICAL**

**CONSIDERANT QUE :**

- La réduction de la consommation en énergie et en eau, ainsi que la bonne gestion des déchets, par tous les acteurs du territoire sont des étapes fondamentales vers un territoire plus résilient.
- L'action proposée auprès des petites entreprises et artisans permet, outre une réduction de la consommation d'énergie de ces derniers, un contrôle des charges inhérentes à ces petites entreprises et un développement de leur activité du fait de la valorisation de leurs pratiques.
- Cette action s'inscrit en cohérence avec le Plan Climat Bruche Mossig "Agissons Ensemble" adopté le 11 mai 2022.
- Les crédits nécessaires sont disponibles au chapitre 11 article 6226 honoraires du BP 2023 du PETR Bruche Mossig.

SUR PROPOSITION de Monsieur le 1<sup>er</sup> Vice-Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

à l'unanimité

approuve

le renouvellement du partenariat avec la Chambre de Métiers pour l'organisation de l'Eco-Défis sur le territoire du PETR Bruche Mossig moyennant la reconduction de la convention par voie d'avenant,

décide

de conditionner le versement de la subvention du PETR de 4000€ à la production d'un compte-rendu annuel d'activités attestant d'un minimum de 10 entreprises labellisées en 2024,

autorise

le Président à signer cet avenant à convention.

Le secrétaire de séance,



Gilbert ROTH

POUR EXTRAIT CONFORME

Le 1<sup>er</sup> Vice-Président,



Daniel ACKER

Transmis au représentant de l'Etat le : 10/05/2023

Publié le : 17/05/2023

REÇU le

**10 MAI 2023**

À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM